

GRUPE D'EXPERTS DES NATIONS UNIES POUR LES NOMS GEOGRAPHIQUES

DIVISION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



Photo de famille à la clôture de l'atelier

RAPPORT FINAL DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LA GESTION DES NOMS DE LIEUX

Tenu à Ouagadougou du 4 au 8 août 2008

Financement : Organisation Africaine de cartographie et de Télédétection
Institut Géographique du Burkina
Service de coopération et d'actions culturelles de l'ambassade de France au Burkina
Division statistique des Nations Unies

SOMMAIRE

1. Introduction

2. Objectifs de l'atelier

3. Organisation de l'atelier

 3.1 Communications

 3.2 Sortie terrain

4. Enseignements et perspectives

 4.1 Enseignements

 4.2 Perspectives

5. Conclusion

Annexe 1: Recommandations

Annexe 2 : Remerciements

Annexe 3 : liste des participants

Annexe 4 : liste des experts

1. Introduction

Les toponymes sont une source très importante de connaissances du passé et de conservation de la mémoire des peuples. Ils constituent non seulement, une base très précieuse d'informations qu'il faut préserver mais également une marque spatiale de la culture des peuples occupant ou ayant occupé un espace donné ; ils sont ainsi porteurs d'informations où sont attachés des vestiges du passé et - des marques du présent.

Notre monde actuel, sans frontière du point de vue de l'échange des informations et des communications, favorise le contact entre différents pays de ce monde ; contact marqué par des confusions et des mobilités enregistrées dans les noms de lieux. C'est dans l'optique de trouver des remèdes à cette situation que cet atelier de sensibilisation sur la gestion des noms de lieux a été organisé par l'Institut Géographique du Burkina (IGB) en collaboration avec l'Organisation Africaine de Cartographie et de Télédétection (OACT) et le Groupe d'Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (GENUNG). Tenu les 4, 5, 6, 7 et 8 Août 2008 dans la salle de réunion de l'Autorité du Liptako Gourma (ALG), ces travaux ont vu la participation de nombreux experts tant au niveau national qu'international.

2. Objectifs

Plusieurs objectifs étaient poursuivis par cet atelier de sensibilisation. Il s'agissait entre autres de :

- ❖ Montrer la complexité de la gestion des noms de lieux ;
- ❖ Montrer la nécessité de la normalisation des noms géographiques ;
- ❖ Sensibiliser les différents utilisateurs sur le rôle important des commissions de toponymie dans l'évolution pertinente des noms de lieu.

Pour atteindre ces objectifs, deux activités majeures ont été entreprises. Il s'agit des présentations de travaux de recherche par des experts dans le domaine de la toponymie et une sortie sur le terrain afin de mieux cerner la situation qui prévaut au Burkina Faso.

3. Organisation de l'atelier

Le Lundi 04 Août a vu l'ouverture des travaux dans la salle de réunion de l'ALG. Quatre interventions ont été enregistrées au cours de cette cérémonie. La première fut celle du Directeur Général de l'institut Géographique du Burkina Faso (IGB) qui a souhaité la bienvenue aux participants qui ont honoré de leur présence l'atelier en dépit de leur programme chargé. Il a par ailleurs présenté le groupe des experts venus de l'extérieur pour rehausser la qualité des échanges et partager leurs expériences. Deux allocutions ont suivi ce mot de bienvenue ; celles du Secrétaire Général de l'OACT et de la Présidente du GENUNG. Enfin le discours d'ouverture des travaux a été prononcé par le Secrétaire Général du Ministère des Infrastructures et du Désenclavement (MID) qui a d'abord fait l'historique de la toponymie au Burkina Faso et montré son importance, puis s'est engagé à ce que les résultats des travaux soient mis en oeuvre.

3.1 Les présentations et communications orales

Avant l'ouverture des travaux proprement dit, un tour de table a été effectué afin que chaque participant décline son identité. Cet acte a l'avantage de favoriser des liens entre participants pour des échanges fructueux.

Au cours de cet atelier, premier du genre en Afrique de l'Ouest, plusieurs communications ont été effectuées. Celles-ci ont eu lieu les 04, 05, 06, et 08 Août 2008 ; la journée du 07 étant réservée à la sortie terrain. Les principaux présentateurs furent, **Henri Dorion, Helen Kerfoot, Atoui Brahim, F.J. Ormeling, Elisabeth Calvarin, Mamadou L. SANOGO et Adamou Belko.**



Les communications ont concernées les thèmes ci-après :

❖ ***Problématique de la gestion toponymique en Afrique***

Si la dynamique toponymique enregistre une réelle avancée dans les pays dits développés et également dans les pays d'Asie, nous remarquons par contre très peu de progrès à l'échelle de notre continent notamment pour les pays dits sub-sahariens malgré que ces pays ont aussi besoin de bénéficier des bienfaits de la normalisation des noms géographiques.

Il est vrai que certains se sont dotés d'organismes responsables de la gestion de leur toponymie nationale, mais ces structures sont pour la plupart non fonctionnelles car ne disposant que de très peu de moyens tant humain, matériel et financier.

A titre indicatif :

Sur le plan institutionnel, nous relevons qu'uniquement 17 pays sur les 52 que compte l'Afrique disposent d'une structure en charge de la gestion de la toponymie.

Pourtant la nécessité de préciser certains toponymes, de créer de nouveaux toponymes, de rétablir dans la forme utilisée localement ceux qui auraient été mal transcrits et enfin de déterminer la dénomination des habitants de certaines localités s'impose de plus en plus.

Mieux maîtriser cet aspect de leur patrimoine est donc impératif.

❖ ***Normalisation toponymique***

La définition de la « normalisation » se rapporte à une « autorité des noms », c'est-à-dire une institution officiellement reconnue qui peut conférer un statut officiel aux noms dans leur forme écrite. C'est cette normalisation officielle qui constitue la base de travail en vue d'un usage international uniforme autrement dit, d'une normalisation internationale.

La normalisation des noms géographiques est une tâche dont l'importance et la nécessité se font de plus en plus sentir tant sur le plan national que sur le plan international.

Au regard des différentes présentations du GENUNG, On distingue quatre catégories de normes :

Les normes concernant le choix des noms géographiques :

Elles visent l'unicité et authenticité des noms officiels

Les normes concernant l'écriture des noms géographiques :

Elles visent la stabilité graphique des noms officiels, c'est-à-dire l'utilisation d'une seule orthographe.

Les normes concernant la terminologie géographique :

Elles font l'objet d'une politique sectorielle bien définie.



L'assistance au cours des travaux

Les normes concernant le traitement des noms géographiques :

Elles visent à garantir que l'inventaire des noms géographiques, leur analyse et leur mise en forme en vue de l'officialisation se déroulent conformément à la méthode scientifique.

Helen Kerfoot a insisté sur les avantages de la normalisation toponymique qui se situent à quatre niveaux :

- Avantages techniques : les toponymes normalisés facilitent les systèmes de navigation ;
- Avantages économiques : les pertes de temps et de matériels sont réduites ;
- Avantages sociaux : les toponymes normalisés facilitent les interventions des services d'entraide ;
- Avantages culturels : les toponymes normalisés contribuent à la préservation de notre patrimoine.

❖ Fonction des noms géographiques

La fonction première des noms géographiques est d'identifier un lieu de façon non équivoque, grâce à l'unicité du nom et la stabilité graphique de sa forme. Elle vise également la conservation de l'information ou de la valeur patrimoniale que les noms de lieux recèlent.

Cette assertion est partagée par Ferjan Ormeling pour qui les noms de lieux sont des moyens de communication (localisation et orientation) mais aussi une réserve de mémoire collective qui immortalise un précieux patrimoine culturel local, régional ou national. Ces noms jouent aussi un rôle essentiel dans la Cartographie.

A ce titre il convient de sauvegarder et de valoriser ce joyau culturel en le gérant pour qu'il puisse remplir pleinement sa fonction première qui est de localiser les lieux et d'orienter les individus dans leurs multiples déplacements.

❖ Processus de dénomination des lieux

Pour Elisabeth Calvarin et Henri Dorion, Il se situe à deux niveaux qui sont : le processus spontané et celui de création.

Le premier est le fait des hommes de par leurs écrits et le second, réalisé par l'administration en se basant sur des normes.



Le présidium lors d'une communication

C'est aux hommes qui ont pris possession du sol et s'y sont établis les premiers, que nous devons généralement les appellations désignant les lieux caractéristiques de la surface terrestre.

Reflétant le processus du peuplement humain, la création de ces vocables commence dès la plus haute antiquité, se poursuit le long des siècles avec des vicissitudes diverses, et se poursuit encore.

En revanche, selon une tendance assez répandue, on peut considérer comme officielle toute orthographe de nom de lieu ayant figuré sur un acte émanant d'une autorité légale, administration ou service public.

Il est couramment admis qu'il n'y a de noms à caractère officiel que ceux des territoires administratifs. Leur orthographe fait l'objet bien souvent de décisions gouvernementales et figure dans les journaux officiels. On les retrouve aussi sur les listes de recensement. Nous enregistrons ces orthographes même si certaines sont mauvaises. Il appartient aux municipalités intéressées de provoquer par voie légale les modifications appropriées.

❖ Importances des agences nationales de toponymie

La normalisation s'inscrit dans les activités courantes des agences nationales de toponymie, qu'il s'agisse des opérations relatives à l'inventaire, au traitement, à l'officialisation, à la diffusion et au contrôle des toponymes, ou de la normalisation de la terminologie géographique.

Cette mission dévolue à des organismes gouvernementaux ou administratifs, est conventionnellement appelée *la normalisation des noms géographiques*, qui est exécutée au plan local, régional, national ou international.

❖ Terminologie en toponymie

Selon Henri Dorion, chaque science possède sa propre terminologie et que la toponymie utilise les terminologies empruntées à la géographie, la linguistique, à l'histoire etc.

La définition des terminologies de noms obéit selon des règles ou nécessités en fonction des domaines suivants :

- La recherche toponymique : la définition des terminologies est liée aux noms communs, aux noms propres et aux lexiques ; aux termes utiles à la gestion des noms de lieux, etc.
- La gestion toponymique : Les termes génériques sont souvent utilisés et ont des usages très différents en fonction du domaine.

Plusieurs termes se terminent par "nymie" et selon le mandat, les différentes "nymies" peuvent relever des autorités locales, de leur adaptation, de l'usage. Ainsi beaucoup de mots sont raccourcis par l'usage. Les termes génériques sont des termes dialectiques d'où la nécessité de faire une différence entre termes génériques et l'entité.

❖ L'odonymie en milieu urbain

L'odonymie a une double fonction : l'orientation et l'identification historique. Le fait de donner un nom à une rue est un processus systémique, réfléchi et surtout lié à un référentiel. Les noms qui facilitent l'orientation sont à privilégier ainsi que les noms qui ont trait au sentiment d'appartenance et d'habitude ; cependant cela doit se faire selon des règles claires basées sur une pédagogie. De ce fait les commissions de toponymie ne peuvent pas imposer des noms mais peuvent les rejeter lorsque qu'ils ne respectent pas les règles de l'odonymie.

Pour illustrer l'odonymie en milieu urbain, deux communications ont été livrées :

La première présentée par **Atoui Brahim** a porté sur l'odonymie africaine, avant, pendant et après la colonisation avec un exemple de cas sur la ville d'Alger. Dans sa communication, il est ressorti que pendant la colonisation, la plupart de rues portait les noms de colons et après la colonisation elles ont été rebaptisées en tenant compte des héros de l'indépendance puis ensuite des grandes célébrités internationales ou même nationales puis enfin en tenant compte des réalités socio politiques.

La deuxième communication porte sur l'odonymie de Niamey au Niger, présenté par Adamou Belko, doctorant en toponymie.

De sa communication il est surtout ressorti que c'est en 2007 qu'a été créé la commission chargée de la dénomination des rues à Niamey. Siégeaient à cette commission des notabilités coutumières et des représentants des ministères de l'intérieur, des finances et de la planification etc. Cette commission avait pour mission essentielle la dénomination des noms de rues. Ainsi l'essentiel des noms de rues a été donné en langue nationale mais transcrit en français et cela suivant des règles établies en se basant sur les noms de communes, sur les réalités socio politiques, selon les noms de cours d'eau etc.

Enfin, dans le même ordre d'idée, Maître Titinga Frédéric PACERE a fait un exposé sur les noms des rues de Ouaga. Selon l'orateur, la rue de Ouagadougou - est plus qu'un espace qui relie deux endroits mais elle est désormais un laboratoire, une bibliothèque ou on rencontre toutes les cultures Burkinabè, africaine et mondiale.

Ce travail a été réalisé en l'espace de deux ans par une commission technique mise sur pied par la mairie de Ouagadougou dont Maître PACERE est le président. Cette commission comportait des sous commissions techniques spécialisées composées de linguistes, de sociologues, d'historiens, des membres de la société civile.... A sa prise de fonction, l'état des lieux indiquait sur un ensemble de 6000 rues, à peine 60 rues étaient baptisées.

De prime à bord, la société africaine est par définition une société à tradition orale et les détenteurs du savoir de l'évolution de la société étaient les griots (les youmba). De nos jours, compte tenu des difficultés de la vie qui les ont tous contraints à s'adonner aux activités pour subvenir à leurs besoins, ces derniers ont perdu le fil de la transmission entre les générations.

L'histoire de nos sociétés restent désormais enfermée dans le son du tam-tam (ce son représente les devises de la contrée : les hauts faits de la société, les grands hommes etc.....).

Le choix de transformer la rue ouagalaise en une bibliothèque est la volonté manifeste de préserver la culture. Désormais 1699 rues ont été baptisées.

Le résultat de ce travail gigantesque est désormais disponible sous forme d'ouvrage (malheureusement édité en nombre très réduit : 250 exemplaires). Cet ouvrage se subdivise en trois grandes parties :



Me PACERE lors de sa communication

1^{ère} partie : qui traite l'histoire du Burkina, la culture, les plantes médicinales

2nde Partie : qui traite de la gouvernance des traditions (décentralisation et extra centralisation du pouvoir dans les royaumes au Burkina.

3^{ème} Partie : qui traite de la politique, de la société, des villes internationales

A la fin de sa présentation, l'assistance a positivement apprécié le travail qui a été abattu et suggéré que le dit document soit mis soit mis sur Internet ou réédité pour montrer à l'humanité toute entière ce travail gigantesque qui a été réalisé au niveau africain.

❖ Politiques, critères et règles de transcription en toponymie

Les experts se sont longuement étalés sur les politiques, les critères et règles de transcription en matière de toponymie.

Mme Calvarin a développé la démarche utilisée pour l'élaboration des noms géographiques en France ainsi que celle de l'Afrique lors de la réalisation des cartes topographiques (années 1950 à 1963).

Elle comporte trois éléments de politique, des critères de choix et des règles d'écriture.

La politique linguistique :

Elle comporte un volet juridique qui regroupe l'ensemble des documents juridiques qui légifèrent sur la définition et la description d'un nom géographique et aussi un volet technique qui exige le respect de tout acte administratif définissant la transcription d'un nom de lieu. Seules les communes sont habilitées à apporter toutes modifications susceptibles de transformer le nom du lieu.

La politique terminologique :

L'écriture d'un nom géographique fait appel à un vocabulaire particulier en ce sens que les langues nationales présentent souvent des difficultés de transcription.

On utilise tout phonème, par exemple les affriquées, les voyelles, les consonnes, les occlusives sonores (- - b) ou sourdes (- - p), etc. pour le transcrire par une lettre (B, P) ou un digramme dans le système de - l'alphabet phonétique international (API).

La politique commémorative

Les noms géographiques sont utilisés pour commémorer un évènement, ou rendre hommage à des particuliers ou personnalités de valeur symbolique.

Dans ce cas, les riverains du lieu doivent être consultés ainsi que les descendants de la personnalité dont on souhaite rendre hommage et cela cinq (5) ans après le décès de ce dernier.

Les critères de choix

L'écriture d'un toponyme exige un minimum de symbole long et un maximum de symboles simples lors de la transcription.

C'est dans cet esprit que s'inscrivent le concept et les principes d'élaboration des toponymes africains adoptés à Bamako en 1963.

A cette conférence, il s'agissait de normaliser de façon cohérente l'écriture des noms de lieux africains et de définir les possibilités d'évolution des principes pour une bonne restitution des toponymes africains.

Les règles d'écriture

Un nom doit comporter en lui-même une signification et non une explication. De ce fait l'écriture du nom doit se rapprocher de la prononciation. Le toponyme peut être un nom simple, un nom dérivé, un nom composé ou une agglutination (deux -termes accolés).

On peut retrouver dans l'écriture du nom des prépositions, des règles d'accord, l'expression phonétique ou étymologique ou tout simplement un rapport du nom à l'objet.

Dans le cahier de terrain, les noms géographiques doivent toujours commencer par une lettre majuscule.

L'ensemble des règles et principes permettra aux autorités chargées de la toponymie de définir les noms géographiques d'un pays.

M. Henri Dorion a développé la démarche utilisée pour l'élaboration des noms géographiques au Québec avant de définir les principes fondamentaux qu'il convient d'observer lors de la collecte, du traitement et de la diffusion des toponymes.

Pour l'orateur, au Québec, toutes les politiques ont été inspirées des résolutions des Nations Unies en matière de toponymie qui sont : La politique de normalisation, la politique linguistique, la politique terminologique, la politique de respect des langues autochtones ou minoritaires, la politique commémorative.

La politique de normalisation des toponymes requiert le respect d'un ensemble de principes fondamentaux :

- ◆ L'unicité de nom officiel dans un pays. Ce principe a été adopté lors de la première conférence des nations unies sur la toponymie .Toutefois, dans le cas particulier ou il existerait plusieurs langues officielles, le respect du toponyme de chaque langue pourrait être envisagé et dans ce cas il faudrait procéder par hiérarchisation selon les usages.
- ◆ L'usage courant : Tout nom officiel doit correspondre à l'usage courant de la société. Les noms proposés ou imposés ont généralement des difficultés à s'imposer comme nom officiel.
- ◆ L'inventaire documentaire : Elle doit préparer la phase terrain. Elle consiste à une collecte des toponymes existants sur l'ensemble des documents officiels (cartes, courriers officiels, etc....). Cette étape facilitera l'inventaire de tout nouveau nom lors de la phase terrain.
- ◆ La diffusion : Elle peut être singulière (nom nouveau) ou immédiate (cas du Canada). Dans ce dernier cas, il diffusera en une seule fois, l'ensemble des nouveaux noms.

- ◆ La production de la base de données : les noms ainsi collectés doivent faire l'objet d'insertion dans une base de données. L'accès à cette base doit être facilité et non tarifé.
- ◆ Le contrôle : Le contrôle permet de mesurer l'acceptation et l'utilisation du nom du lieu par les habitants. Au Canada la loi préconise que tout nom adopté par la commission de toponymie est systématiquement un nom officiel. Les documents scolaires (pédagogiques) doivent être visés par la commission de toponymie avant son utilisation dans l'enseignement.

Dans les zones urbaines, les toponymes sont soit indicatifs ou commémoratifs.

Cas du regroupement des villes ou Villages

Le toponyme qui résulte de la fusion peut être obtenue par :

- addition des noms des deux localités
- contraction d'un des deux noms ou des deux à la fois.
- referendum pour la fusion et le nom a adopté : l'inconvénient principal est que la localité majoritaire en population impose son toponyme et on assistera de façon impuissante à la disparition du nom autochtone qui a généralement une valeur historique.
- adoption Administrative

Pour le professeur Lamine SANOGO, sociolinguiste et chercheur, l'étude onomastique rencontre d'énormes difficultés en ce sens qu'un signe linguistique comporte toujours deux éléments fondamentaux : le signifiant et le signifié

En terme d'exemple : la rue est un espace qui sépare deux blocs. Dans ce cas le signifiant rue désigne tout un ensemble et non un élément spécifique.

Mais si on désignait : Rue de la folie : le signifié désigne un nom propre car indique une et une seule rue (pas d'explication sur le nom mais le nom a une signification).

3.2 Sortie terrain

La journée de Jeudi 07 Août a été consacrée à l'exercice pratique de collecte de noms de lieux sur le terrain. La sortie nous a conduit dans deux communes rurales Koubri et Saaba et deux villages Gigemtenga et Tanlarghin.

Les données collectées sur le terrain portent sur :

- Koubri
 - Commune rurale ayant 25 villages reconnus officiellement
 - Les limites de la commune sont naturelles, coutumières, elles sont confondues à celles des champs des habitants
 - Population \pm 4000 habitants
 - Sens du nom: « monticule de pierres »
 - Langue : mooré
 - Le nom originel de Koubri était Nagbagré, il a évolué pour devenir Koubri, dont les habitants sont venus du village ancien à 7 km : Koubrinatenga
- Guigemtinga, village de la commune rurale de Koubri
 - Graphie administrative : Guigemtinga
 - Graphie originelle en mooré : Gigemtenga
 - Sens : terre des lions
 - Village subdivisé en 6 quartiers : Koussoutsi, Kolog Naba, Yaaga, Narotin, Gore, Kieldpalgo
- Tinlarchin, village de la commune rurale de Saaba
 - Tanlarchin, transcription sur les cartes et le panneau indicatif
 - Tanlarchin, usage populaire en mooré
 - Sens : au pied de la montagne
 - Population \pm 4000 habitants
 - Les aïeux de ce village sont venus de Saadogo, ils ont trouvé sur les lieux une population autochtone qu'ils ont soumise à leur domination sous le contrôle et l'aval du Moro Naba, leur protecteur.
 - La population du village est essentiellement des Mossis et des Peuls transhumants



Séance de travail à Tanlarchin avec les représentants locaux

- Saaba, commune rurale
 - Saaba, désignation administrative, graphie sur certaines cartes : Saba
 - Nom originel : réba tenga
 - Saaba, commune rurale constituée de 23 villages avec 9 quartiers
 - Sens : forgerons, le rayonnement de l'activité de la forge prit le dessus et donna le nom au lieu
 - Population variée, dont les premiers habitants étaient des forgerons de l'empire mossi, très sollicités et très respectés, du fait de l'impact de leur activité sur la vie sociale et économique de l'empire.

Au retour à Ouagadougou, devant le siège de SIAO, il nous a été fait un exposé sur l'Odonymie de Ouagadougou et aussi le nom du « boulevard des Tansoba » qui est circulaire.

Les informations ainsi récoltées sur le terrain sont des :

- Données linguistiques
- Données historiques
- Données topographiques (limites villages et communes)
- Et des données culturelles (sites touristiques)

Le dernier jour fut marqué par :

- L'analyse des données recueillies lors de la sortie sur le terrain
- Le remplissage du cahier de terrain
- Et un exposé sur la BDNyme de l'IGN France : la technique pour créer une base de données.

Cet atelier a aussi été une opportunité pour la tenue d'une réunion de la division de l'Afrique de l'Ouest dont les participants ont été largement informés des activités du GENUNG. Ils ont désigné Mr Ceesay Ebrima de la Gambie au poste de vice président de la Division chargé de la mobilisation des membres anglophones. Les participants ont convenu de l'élaboration d'un fichier de localités des pays membres et sont donnés rendez vous au congrès de Nairobi.

Lors de la cérémonie de clôture qui s'en est suivi, des attestations de participation et des CD-Rom contenant les différentes communications ont été remises à chaque participant ; le Directeur Général de l'IGB, M. Obin Claude TAPSOBA a également remis des cadeaux aux experts.



Remise de souvenirs aux experts



Remise d'attestations aux participants

4. Enseignements et perspectives

4.1 Enseignements

De tout ce qui précède, il ressort clairement que les objectifs assignés à cet atelier ont été atteints.

Cet atelier a permis aux différents participants de domaines d'activité diverses de partager des expériences en termes de gestion toponymique. Aussi, au vu des recommandations, les acteurs toponymiques (administrateurs, politiciens, techniciens ou spécialistes) prendront certainement conscience de la nécessité de sauvegarder, de valoriser et de gérer les noms géographiques -, et ceci pour une communication internationale efficace.

4.2 Perspectives

Deux interventions ont été notées à ce niveau :

M. Atoui BRAHIM a présenté deux (2) projets de l'ONU sur la toponymie. Il s'agit de la Base de données des exonymes qui a l'ambition de présenter les toponymes dans les six (6) langues officielles de l'ONU et de la création d'un site Web destiné aux pays de la francophonie sur les toponymes. Il a en outre procédé à l'évaluation de l'atelier puis livré des informations sur la conférence de Nairobi et du projet Etio-Gaz.

Madame Kerfoot à son tour a présenté les projets de l'ONU et le calendrier des différentes manifestations que cette institution compte entreprendre dans le domaine de la toponymie.

5. Conclusion

Les noms des lieux sont des éléments essentiels pour l'accès à notre monde numérique et pour la préservation de nos cultures. L'épellation normalisée et l'application fondée sont essentielles pour un travail de référence facile, rapide et précis. Ceci procure des avantages à tous les utilisateurs – au sein du gouvernement, dans les domaines de la science et de l'éducation, pour le grand public et couvre des domaines vastes, allant de la production des cartes à l'aide humanitaire, et de la conservation du patrimoine culturel au développement du commerce et des affaires. Pour concrétiser ces avantages, un programme national, fonctionnel devra être mis en place dans chaque pays, pour s'assurer que l'information toponymique normalisée est disponible aussi bien sur le plan national qu'international.

Annexes 1 : MOTION DE RECOMMANDATION

- Considérant l'importance pour un pays de disposer d'un ensemble normalisé de noms de lieux ;
- Considérant les multiples avantages (techniques, économiques, sociaux, culturels...) que présente l'harmonisation des toponymes pour un pays ;
- Considérant qu'en Afrique de l'Ouest la gestion des noms de lieux connaît des difficultés et des imperfections liées à l'absence d'une Commission Nationale de Toponymie (CNT) opérationnelle ;
- Nous, participants à l'atelier de formation sur la gestion des noms de lieux, tenu à Ouagadougou du 04 au 08 août 2008, recommandons :

la mise en place effective de Commissions Nationales de Toponymie (CNT) opérationnelle dans chaque pays de l'Afrique de l'Ouest.

Fait à Ouagadougou le 8 août 2008

Les participants

Annexes 2 : MOTION DE REMERCIEMENT

- Considérant les avantages économiques, techniques et sociaux de la normalisation ;
- Considérant les fonctions d'orientation, d'identification et mémorisation des noms géographiques ;
- Considérant l'importance d'une autorité nationale chargée des noms géographiques ainsi que l'intérêt de promouvoir l'utilisation des noms normalisés ;

Nous participants, à l'atelier de sensibilisation sur la gestion des noms géographiques tenu à Ouagadougou du 04 au 08 août 2008, exprimons notre gratitude et nos remerciements :

1 - Au Gouvernement, Autorités administratives et coutumières du Burkina Faso pour :

- a)- avoir abrité cette session de sensibilisation sur la gestion des noms géographiques, qui pour la première du genre en Afrique de l'ouest se tient à Ouagadougou ;
- b)- l'hospitalité et l'accueil fraternels qui nous ont été réservés ;
- c)- la qualité de l'organisation et des installations qui ont été mises à notre disposition.

2 – Au Groupe des Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (GENUNG) pour :

- a)- leur entière disponibilité lors de cet atelier de sensibilisation ;
- b)- la qualité des informations et des documents mis à notre disposition lors des séances techniques de formation.

3 – À l'Organisation Africaine de Cartographie et de Télédétection (OACT) pour son soutien financier et matériel à l'organisation et à la réussite de cet atelier.

Fait à Ouagadougou, le 08 août 2008

Les Participants

**LISTE DES PARTICIPANTS à L'ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LA
GESTION DES NOMS DE LIEUX**

N°	Nom	Prénom	Pays d'origine	Structure	Email	Num. phone
1	COULIBALY	Aliou	Mali	IGM	aliouigm@yahoo.fr	678 04 55
2	HASSIMI	Adamou	Niger	IGNN	ah_dabey@yahoo.fr	20722467
3	Maidaoua	Souley	Niger	IGNN	somaidaoua@yahoo.fr	96 99 35 05
4	Kouassi	Aloko Thomas	Cote d'Ivoire	CNTIG	tkouas6@yahoo.fr	20254650/07075754
5	TOURE	Dramane	Cote d'Ivoire	CNTIG	dturray@yahoo.fr	20 25 46 76
6	DIABATE	Djibril	Cote d'Ivoire	CNTIG	contig gonso.ci	20 25 46 50
7	CEESAY	Ebrima L.	Gambie	NEA	elceesay@nea.gm	4228056
8	BELKO	Adamou	France	Etudiant	belkoa@yahoo.fr	33624685959
9	OTSOUGABON	SERAPHIN	Congo	DG Cadastre	seraphinotsou@yahoo.fr	6677300
10	OUEDRAOGO	O. Lydia	Burkina Faso	DGUH/MHU		70 23 74 74
11	DIPAMA	Jean-Marie	Burkina Faso	Géographie/UO	jmdipama@bf.refec.org	70 27 84 92
12	BATIANA	André	Burkina Faso	Linguistique/UO	andre.batiana@univ.ouaga.bf	70 26 24 93
13	SISSAO	Claude	Burkina Faso	Histoire/UO	claud.sissao@univ.ouaga.bf	70 75 49 81
14	NAKOULMA	Goama	Burkina Faso	CNRST	ngoama@yahoo.fr	78 80 09 73
15	COMPAORE	Mahamadi	Burkina Faso	Mairie Ouaga	mahampaore@yahoo.fr	70 44 24 15
16	SOME/DIALLO	Nandy	Burkina Faso	DGCAF/MATD	nandymaimouna@yahoo.fr	70 24 05 22
17	MmeSOME	Kadidiatou	Burkina Faso	DG Collectivités /MATD	some_kadi@yahoo.fr	76 64 19 35
18	KOHOUN	S. Norbert	Burkina Faso	DGAT-DLR/MEF	kohouns@yahoo.fr	76 63 40 85
19	YOUGBARE	S. Patrick Eric	Burkina Faso	INSD/MEF	sidnoma@yahoo.fr	70 27 89 87
20	TRAORE	Sidi	Burkina Faso	DGPC	traoresidi@gmail.com	76 62 34 96
21	TUINA	Zoukaté	Burkina Faso	AMBF	zoukاتا_tuina@yahoo.fr	70 17 88 38
22	ZIO	Issa Romain	Burkina Faso	AGEAB	irozio@yahoo.fr	75 12 90 00
23	COULIBALY	Roland	Burkina Faso	IGB/MID	rcoulibaly2002@yahoo.fr	78 03 16 93
24	DIE	Martin	Burkina Faso	IGB/MID	dipimamartin@yahoo.fr	70 60 79 51
25	BELEM	Abdoulaye	Burkina Faso	IGB/MID	abdoulaye.belem@igb.bf	70016963
26	TIEMTORE	Souleymane	Burkina Faso	IGB/MID	tiemtores@yahoo.fr	
29	COMPAORE	Désiré	Burkina Faso	IGB/MID	desire.compaore@igb.bf	76667884
27	BASSOGBAN	Somandé	Burkina Faso	IGB/MID	somsbil@yahoo.fr	70 84 56 14
28	KOITA	Aly	Burkina Faso	Liptako Gourma	koitaaly@yahoo.fr	76 46 98 69
30	OUIYA	Jean Pierre	Burkina Faso	CUME/UO	agro_inter_2002@yahoo.fr	50317233 / 78884920

LISTE DES EXPERTS

Noms	Prénoms	E-mail	Adresses
Anwar	Siala	sila99@yahoo.com	Bp 102 HUSSEIN DAY ALGER
Sanogo	Mamadou Lamine	Mala_sng@yahoo.fr	03 BP 7032 Ouagadougou 03 Burkina Tel: 70 24 62 67
Calvarin	Elisabeth	president@toponomie.gouv.fr elisabeth.calvarin@ign.fr	
Dorion	Henri	henridorion@videotron.ca	
Kerfoot	Helen	hkerfoot@nrcan.gc.ca	
Atoui	Brahim	atoui.khalil@caramail.com	
Ferjan	Ormeling	f.ormeling@geo.uu.nl	